

« ASSISTANCE TECHNIQUE AU DEUXIEME PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE LA JUSTICE (PARJII) EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO »

RÉF. DE LA PUBLICATION : EC-INTPA/FIH/2024/EA-OP/0036

FOURNITURE, LIVRAISON, DECHARGEMENT, INSTALLATION, CONFIGURATION, MISE EN SERVICE ET SERVICE APRES-
VENTE DES MATERIELS, DES LOGICIELS ET ACCESSOIRES INFORMATIQUES POUR LE RENFORCEMENT DU SECTEUR
JUDICIAIRE ET PENITENTIAIRE EN RDC
(ITURI- KASAI- EQUATEUR & KINSHASA)

REPONSES AUX DEMANDES DE CLARIFICATIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES

N°	QUESTION	REPONSE
	AVIS DE MARCHÉ	
<p>Q/R <u>1</u></p>	<p>Nous sommes le revendeur isolé des produits HP, il y a de cela plus de 10 ans, notre fournisseur ne se trouve pas dans la zone Afrique comme Dealer, il est à UAE. Nous ne traitons pas directement avec HP. Néanmoins, notre Dealer nous prend en charge comme son Revendeur. c'est seulement ce document que nous pouvons disposer.</p> <p>Nous voudrions savoir est-ce que ce document sera-t-il valable ?</p> <p>Etant donné que dans votre DAO les critères de sélection et d'attribution de marché dans la section capacité professionnelle, il est dit : Avoir la certification professionnelle appropriée pour ce marché, telle qu'agrément et autres documents pertinents (ex. être agréé par le fabricant des fournitures proposées, ...)</p>	<p>Veillez-vous conformer aux exigences décrites dans l'avis de marché en son point 16 relatif aux critères de sélection et d'attribution en lien avec la capacité professionnelle du soumissionnaire à savoir « <i>avoir la certification professionnelle appropriée pour ce marché, telle qu'agrément et autres documents pertinents (ex. être agréé par le fabricant des fournitures proposées, ...)</i> » ; C'est le comité d'évaluation qui se prononcera sur la recevabilité du document transmis</p>
	INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	

N°	QUESTION	REPOSE
<p><u>Q/R</u> <u>2</u></p>	<p><u>Soumission des offres</u></p> <p>Est-ce les offres peuvent vous être soumises par le service de courrier express, en l'occurrence DHL ?</p>	<p>Le point 10.3 des instructions aux soumissionnaires précise que les offres doivent être soumises : a) soit par la poste ou par messagerie, auxquels cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt fait foi. Il est donc possible de faire recours au service de courrier express.</p> <p>Toutefois, en son dernier alinéa, il est précisé :</p> <p>Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficience administrative, rejeter toute candidature ou offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour toute raison échappant au contrôle du pouvoir adjudicateur, après la date effective d'approbation de la liste des candidats présélectionnés ou du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter ces candidatures ou offres soumises à temps mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.</p>
<p><u>Q/R</u> <u>3</u></p>	<p>Les offres doivent être soumises soit par messagerie :</p> <p>Est-ce ceci veut-dire que les offres peuvent vous être soumises par courrier électronique, communément appelé "email" à l'adresse mail : <u>cofed@cofed.cd</u></p>	<p>Les Instructions aux soumissionnaires précisent en leur point 10.3 que les offres sont envoyées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SOIT par la poste ou par messagerie, auxquels cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt fait foi - SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent, directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur, contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi. <p>Pas de soumission possible par voie électronique par souci de confidentialité des offres qui doivent être scellées.</p>
<p><u>Q/R</u> <u>4</u></p>	<p>Comment voulez-vous que les enveloppes des offres soient scellées ?</p>	<p>Conformément au point 10.4 des instructions aux soumissionnaires, chaque offre technique et financière doit être placée dans une enveloppe unique scellée, elle-même placée à</p>

N°	QUESTION	REPOSE
		l'intérieur d'un colis ou d'une enveloppe extérieure scellée càd cachetée sans que le contenu ne soit connu des autres participants.
<u>Q/R</u> <u>5</u>	Qu'entendez-vous par : " à moins que leur volume ne nécessite une soumission distincte pour chaque lot" ? J'ai dû comprendre qu'il n'y a qu'un seul lot. Merci de clarifier	Le point 7 des instructions aux soumissionnaires mentionne en effet que le présent appel d'offres n'est pas divisé en lots. Il s'agit d'un marché à lot unique. Aussi, les offres techniques et financières doivent être placées ensemble dans une enveloppe scellée. L'enveloppe doit ensuite être placée dans une autre enveloppe scellée/un autre colis scellé , à moins que leur volume ne nécessite une soumission distincte pour chaque lot càd l'enveloppe contenant respectivement l'offre technique et celle financière.
<u>Q/R°</u> <u>6</u>	Où trouve-t-on ces documents : Le « bordereau de soumission pour un marché de fournitures » ainsi que son annexe 1 « Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection »	Le point 11 contenu des offres dans sa « partie 3 - Documentation : Remarques » des instructions aux soumissionnaires fournit l'adresse où sont disponibles tous les modèles (annexes) joints au dossier d'appel d'offres (<i>dont bordereau de soumission pour un marché de fournitures » ainsi que son annexe 1 « Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection) :</i> https://wikis.ec.europa.eu/display/ExactExternalWikiFR/Annexes#AnnexesAnnexesC(Ch.4):Fournitures
<u>Q/R</u> <u>7</u>	Qui peut participer à la Séance d'ouverture des offres ?	La séance d'ouverture des offres a pour objet de vérifier si les offres sont complètes, si la garantie de soumission requise a été fournie et si les offres sont, d'une manière générale, en ordre. Elle se tient en séance publique à l'heure et au lieu fixé dans le dossier d'appel d'offres. Bien qu'elle soit publique, la participation à la séance d'ouverture des offres est limitée aux représentants des entreprises ayant soumissionné au marché.
SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMUMS REQUISES - - OBLIGATOIRES POUR TOUS LES MATERIELS IT		

N°	QUESTION	REPOSE
Q/R 8	<p><u>A.01 Ordinateur portable pour bureau avec système d’exploitation et suite bureautique préinstallés (Type 01)</u></p> <p>Il s'agit de Laptop de quel processeur i3, i5 ou i7 ?</p>	<p>Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)</p>
Q/R 9	<p><u>A.02 Ordinateur portable pour développeurs avec système d’exploitation et suite bureautique préinstallés (Type 2)</u></p> <p>Il s'agit de Laptop de quel processeur i3, i5 ou i7 ?</p> <p>Et le nombre de pouces qui arrive souvent c’est : (13.3", 14", 15.6" et 16") et non 17"</p>	
Q/R 10	<p><u>A.03 Ordinateur fixe "All -In - One" Standard pour bureau avec système d’exploitation et suite bureautique préinstallé (Type 2)</u></p> <p>Il s'agit de quel processeur i3, i5 ou i7 ?</p>	
Q/R 11	<p><u>A.04 Ordinateur fixe "All -In - One" Standard pour bureau avec système d’exploitation et suite bureautique préinstallés (Type 2)</u></p> <p>Il s'agit de quel processeur i3, i5 ou i7 ?</p>	
Q/R 12	<p><u>A.05 - Imprimantes laser Noir-Blanc à haut tirage -</u></p> <p>Qu’entendez-vous par “faible coût d’exploitation” ?</p>	
Q/R 13	<p><u>A.07 Imprimantes laser à haut tirage / Noir-Blanc / Copieur / Scanner (Départemental) (Type 02) :</u></p>	<p>Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)</p>

N°	QUESTION	REPONSE
	Conformément à A07, ils nécessitent une imprimante noire et blanche, mais dans les spécifications, ils demandent une imprimante couleur.	
Q/R1 4	<p><u>A.07 Imprimantes laser à haut tirage / Noir-Blanc / Copieur / Scanner (Départemental) (Type 02) :</u></p> <p>Le titre mentionne "Noir-Blanc" alors que les spécifications détaillées mentionnent : Couleurs - Couleur pour Imprimante, Copieur et Scanner.</p> <p>S'agit-il d'une imprimante " couleur" ou une imprimante "noir et blanc"?</p>	Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)
<u>Q/R</u> <u>15</u>	<p><u>A.09 Imprimante laser de bureau (Imprimante simple) Type 03 :</u></p> <p>ils ont besoin d'une simple imprimante (pas multifonction) avec un mode sécurisé, mais normalement une simple imprimante n'est pas livrée avec un mode sécurisé.</p>	Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)
<u>Q/R</u> <u>16</u>	<p><u>A.20 Modem / Routeur –</u></p> <p>Combien d'utilisateurs auront droit à l'abonnement 4G ?</p>	Il y'aura 144 postes qui devront recevoir la connexion internet
<u>Q</u> <u>/R17</u>	<p><u>A.20 Modem / Routeur –</u></p> <p>Il s'agit précisément de combien de forfait d'abonnement 6 mois ou 1 année tel qu'écrit dans le spécifique ?</p>	Il s'agit d'un abonnement d'une année tel que décrit dans les spécifications
<u>Q/R</u> <u>18</u>	<p><u>A.21 Machine Serveur pour applications RH & Logiciels</u></p> <p>Il s'agit de quelle capacité et type de serveur ? Et quel système d'exploitation et version Windows avez-vous besoin (2016, 2019 ou 2021) ?</p>	Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)
<u>Q</u> <u>/R19</u>	<p><u>A.21 Machine Serveur pour applications RH & Logiciels</u></p>	Il s'agit de deux (2) pièces de 25 licences clients (25 licences X 2pièces)

N°	QUESTION	REPONSE
	Selon le point no. A21, ils demandent au système d'exploitation 25 licences utilisateur, 2 pièces. Ce n'est donc que 2 pièces ou 25 utilisateurs X 2 pièces.	
Q /R20	<u>A.21 Machine Serveur pour applications RH & Logiciels</u> Quelles applications RH allez-vous y tourner ?	Des applications RH développées en interne suivant les méthodes de Conception et de déploiement moderne.
Q /R21	<u>A.21 Machine Serveur pour applications RH & Logiciels</u> Quelles est la capacité totale des disques durs ?	Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)
Q /R22	<u>A.21 Machine Serveur pour applications RH & Logiciels</u> Version pour OEM disponible Du cadre au BIOS en passant par l'emballage, le serveur peut ressembler à ceux que nous avons pensés pour le développement des logiciels : Voudriez-vous nous donner les détails auxquels vous avez pensé pour le développement des logiciels ?	Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)
Q /R23	<u>A.21 Machine Serveur pour applications RH & Logiciels</u> Dans quel rack allez-vous installer ce serveur ? Car, les spécifications techniques du rack demandent un rack de dimension 42U alors les spécifications de ce serveur sont de dimension de 1U	Le rack est de dimension 42U et le serveur est de dimension 1U. Le serveur sera installé dans ce rack de dimension 42U
Q /R24	<u>A 21 : Machine Serveur pour applications RH & Logiciels.</u> Veuillez quantifier la RAM requise. Il est précisé qu'il doit supporter jusqu'à 128 Go ce qui est clairement une donnée largement dépassée aujourd'hui - Merci de préciser combien de disques et quelle coupe vous devez proposer. Il est seulement mentionné qu'il prend en charge les disques jusqu'à 3,5"	Prière de vous référer au corrigendum publié en date sur les sites de la COFED (www.cofed.cd) et mediacongo.net (le 13 juin 2024)

N°	QUESTION	REPOSE
<p>Q /R25</p>	<p>A.23 - Switch 24 Port FC-S5710-28TX – Dans quel rack allez-vous installer ce switch ? Car les spécifications techniques du rack demandent un rack de dimension 42U alors les spécifications de ce switch sont de dimension de 1U</p>	<p>Le rack est de dimension 42U et le switch est de dimension 1U. Le switch sera installé dans ce rack de dimension 42U.</p>
FORMATION -RH		
<p>Q /R26</p>	<p>Voudriez-vous nous donner le niveau de connaissance des utilisateurs de ces équipements afin de concevoir les cours d'un niveau approprié ?</p>	<p>Le point 11 des spécifications techniques minimums souligne que le contractant devra assurer la formation des techniciens et administrateurs et techniciens de la Direction des Ressources Humaines (cinq personnes au minimum) du ministère de la Justice pendant cinq jours au moins sur l'installation, la configuration, la gestion du serveur qui sera installé au sein de de leur département pendant la phase d'installation. Il revient au soumissionnaire d'identifier et de proposer la formation nécessaire à livrer au regard de la technologie qui sera utilisée pour notamment assurer un bon fonctionnement et une utilisation optimale des outils ainsi que le renforcement des capacités pour les ajustements dans la configuration et la gestion du serveur à installer.</p>
<p>Q /R27</p>	<p>Sur quel site trouve-t-on une salle des ordinateurs sécurisée ?</p>	<p>La salle des ordinateurs sécurisée est à Kinshasa dans les locaux du ministère de la Justice</p>
<p>Q /R28</p>	<p>Sur quel site trouve-t-on réseau Ethernet entièrement câble et opérationnel ?</p>	<p>Le réseau Ethernet entièrement câble et opérationnel est prévu pour le site de Kinshasa</p>